

---

# États financiers de CARE Canada

30 juin 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des soldes de fonds .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-17

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
CARE Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARE Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 4 décembre 2019

**CARE Canada****État de la situation financière**

au 30 juin 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	<b>2019</b>	2018
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse et quasi-espèces		<b>32 329</b>	36 480
Débiteurs		<b>2 923</b>	3 747
Apports à recevoir des donateurs	4	<b>6 093</b>	5 652
Frais payés d'avance		<b>455</b>	243
		<b>41 800</b>	46 122
Placements affectés			
Placements affectés	4	<b>245</b>	246
Prêts à recevoir	9	<b>331</b>	328
Immobilisations corporelles	5	<b>3 587</b>	3 473
		<b>45 963</b>	50 169
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		<b>7 568</b>	8 562
Sommes à payer à l'État		<b>157</b>	214
Apports reportés	4	<b>31 933</b>	34 371
Tranche à court terme de la dette à long terme	6	<b>—</b>	84
		<b>39 658</b>	43 231
Apports reportés	4	<b>230</b>	230
		<b>39 888</b>	43 461
Engagements, éventualités et garanties	10 et 11		
<b>Soldes de fonds</b>			
Fonds annuel			
Non affecté		<b>2 409</b>	3 075
Investi en immobilisations corporelles		<b>3 587</b>	3 389
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence		<b>79</b>	244
		<b>6 075</b>	6 708
		<b>45 963</b>	50 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

**CARE Canada****État des résultats**

Exercice terminé le 30 juin 2019

(en milliers de dollars)

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Soutien et revenus</b>		
Dons	<b>6 335</b>	9 484
Apports canadiens	<b>51 683</b>	56 710
Apports d'organismes multinationaux	<b>18 223</b>	24 039
Apports des membres de CARE International	<b>35 061</b>	31 939
Divers et revenu de placement	<b>1 627</b>	1 489
	<b>112 929</b>	123 661
<b>Dépenses</b>		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	<b>57 278</b>	57 939
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	<b>23 090</b>	31 911
Une vie sans violence	<b>94</b>	168
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	<b>6 591</b>	5 083
Autonomisation économique des femmes	<b>7 286</b>	10 543
Autres	<b>7 563</b>	6 308
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	<b>3 189</b>	3 945
	<b>105 091</b>	115 897
Services de soutien		
Gestion et frais généraux	<b>6 031</b>	5 262
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	<b>1 701</b>	1 478
Affiliation à CARE International	<b>739</b>	811
	<b>8 471</b>	7 551
	<b>113 562</b>	123 448
<b>(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>(633)</b>	213

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CARE Canada****État de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 30 juin 2019

(en milliers de dollars)

Notes	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel		Total	Total
		Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	<b>244</b>	<b>3 389</b>	<b>3 075</b>	<b>6 708</b>	6 495
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses	—	—	<b>(633)</b>	<b>(633)</b>	213
Transfert interfonds	<b>(165)</b>	—	<b>165</b>	—	—
Variation nette dans les immobilisations corporelles <sup>1</sup>	—	<b>198</b>	<b>(198)</b>	—	—
Soldes de fonds à la fin	<b>79</b>	<b>3 587</b>	<b>2 409</b>	<b>6 075</b>	6 708

<sup>1</sup> Variation nette dans  
les immobilisations corporelles

Acquisition des immobilisations corporelles	167
Amortissement des immobilisations corporelles	(53)
Remboursement de la dette à long terme	84
	<u>198</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CARE Canada****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 30 juin 2019

(en milliers de dollars)

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses	<b>(633)</b>	213
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>53</b>	129
	<b>(580)</b>	342
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Diminution des débiteurs	<b>824</b>	1 137
Augmentation des apports à recevoir des donateurs	<b>(441)</b>	(388)
Augmentation des frais payés d'avance	<b>(212)</b>	(4)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	<b>(994)</b>	1 389
(Diminution) augmentation des sommes à payer à l'État	<b>(57)</b>	58
Diminution des apports reportés	<b>(2 438)</b>	(8 291)
	<b>(3 898)</b>	(5 757)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(167)</b>	(12)
Augmentation des prêts à recevoir	<b>(3)</b>	(14)
Diminution (augmentation) des placements à long terme	<b>1</b>	( 6)
	<b>(169)</b>	(32)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(84)</b>	(245)
Diminution nette de l'encaisse et des quasi-espèces	<b>(4 151)</b>	(6 034)
Encaisse et quasi-espèces au début	<b>36 480</b>	42 514
<b>Encaisse et quasi-espèces à la fin</b>	<b>32 329</b>	36 480

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## **1. Description**

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

## **2. Principales méthodes comptables**

### *Méthode de présentation*

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six (six en 2018) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Le bureau outre-mer de CARE Canada au Kenya comprends des opérations de CARE Somalie et l'Unité de gestion régionale de CARE pour l'Afrique orientale et centrale (ECARMU). Ces opérations sont administrées par CARE USA. En 2008, un protocole d'entente a été signée entre CARE Canada et CARE USA afin de limiter la responsabilité de CARE Canada au niveau des passifs et des opérations administrées par CARE Somalie et ECARMU.

En 2019, tel qu'exigé par le gouvernement du Kenya, CARE Canada a établis un Conseil d'Administration pour le bureau outre-mer au Kenya afin de diriger et de surveiller les opérations de l'organisme. CARE Canada a le droit exclusif de nommer les membres du Conseil d'Administration.

### *Entités contrôlées*

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

### *Comptabilité par fonds*

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds (suite)*

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux moins nantis devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des moins nantis.

### *Constatation des revenus*

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

Les revenus de placement gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placement sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

### *Apports canadiens et d'organismes multinationaux*

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

### *Apports et dons de services*

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Ventilation des dépenses*

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par les six (six en 2018) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers de CARE Canada se composent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, de sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements affectés qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux ententes de financement sont comptabilisés en diminution des dettes et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente de financement.

### *Encaisse et quasi-espèces*

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation des logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Immobilisations corporelles (suite)*

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur les durées suivantes :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans
Logiciel (PeopleSoft)	7 ans

Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme étant l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à apporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la provision des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements affectés, le montant de certaines charges à payer et la juste valeur des apports en nature.

### 3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources financières soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Au cours de l'exercice, CARE Canada a transféré un montant de 165 \$ du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence dans le Fonds annuel non affecté pour couvrir l'éducation, la formation et la logistique de l'aide d'urgence à travers l'équipe d'intervention.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

### 4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	<b>34 371</b>	42 662
Apports à recevoir des donateurs	<b>(5 652)</b>	(5 264)
	<b>28 719</b>	37 398
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	<b>89 268</b>	101 676
En nature (note 7)	<b>7 137</b>	7 464
	<b>96 405</b>	109 140
Montants constatés comme revenus	<b>(99 284)</b>	(117 819)
	<b>(2 879)</b>	(8 679)
Solde à la fin	<b>25 840</b>	28 719
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	<b>31 933</b>	34 371
Apports à recevoir des donateurs	<b>(6 093)</b>	(5 652)
	<b>25 840</b>	28 719

Les apports à recevoir incluent 1 685 \$ (2 246 \$ en 2018) liés à des projets entrepris avec AMC.

#### 4. Apports reportés (suite)

Les apports reportés à court terme incluent 1 772 \$ (2 020 \$ en 2018) d'avances non réglées. Ce montant est inclus dans les débiteurs à l'état de la situation financière.

Les montants constatés comme revenus 99 284\$ (117 819\$ en 2018) sont affectés entre les apports canadiens, les apports d'organismes multinationaux, les apports des membres de CARE International et divers et revenu de placement.

##### *Placements affectés*

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2018) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est 245 \$ (246 \$ en 2018) et comprends des obligations canadiennes. Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2019 varient entre 2,48 % et 3,05 % (entre 2,30 % et 3,05 % au 30 juin 2018) et ces obligations viennent à échéance entre décembre 2019 et juin 2024 (entre décembre 2018 et avril 2023 en 2018).

#### 5. Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	—	249	249
Immeubles	4 516	1 715	2 801	2 937
Véhicules	925	885	40	116
Améliorations locatives	82	82	—	-
Équipement de bureau	560	540	20	21
Matériel informatique	880	752	128	93
Logiciel	4 820	4 471	349	57
	<b>12 032</b>	<b>8 445</b>	<b>3 587</b>	3 473

Au 30 juin 2018, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 11 866 \$ et 8 393 \$.

#### 6. Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, remboursable en versements mensuels de 21 \$, capital et intérêts compris, à un taux annuel de 3,80 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 186 \$ (3 327 \$ en 2017), échéant en octobre 2018	—	84
Tranche à court terme	—	(84)
	—	—

## 7. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et dépenses pour les activités de programmes à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programmes sont les suivants :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Bureaux outre-mer		
Zimbabwe	<b>339</b>	1 163
Kenya	<b>6 798</b>	6 301
	<b>7 137</b>	7 464

## 8. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 261 \$ au cours de l'exercice (261 \$ en 2018).

## 9. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Les emprunts ne sont pas garantis et sans modalités précises de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 331 \$ (328 \$ en 2018).

Au 31 décembre 2018, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 316 \$ (317 \$ en 2017), des passifs totalisant 333 \$ (329 \$ en 2017) et son déficit en capital était de 17 \$ (12 \$ en 2017). Les revenus totaux de 2018 étaient de valeur nulle (valeur nulle en 2017) et les dépenses de 6 \$ (3 \$ en 2017). En 2018, le CEP Investment Trust n'a pas fait de remboursement de capital à CARE Canada (valeur nulle en 2017).

## 10. Engagements et éventualités

### Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2020 à 2021 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	432
2021	14
2022	-
2023	-
2024	-
2025 et suivantes	-

## **10. Engagements et éventualités (suite)**

### *Poursuites en justice*

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

### *Situation fiscale incertaine*

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. L'exposition maximale est présentement estimée à 3 010 \$ (3 010 \$ en 2018) et la portion relative à CARE Canada est estimée à 624 \$ (660 \$ en 2018). Une portion de l'exposition estimée de CARE Canada est reflétée dans ces états financiers et inclus dans les créditeurs et charges à payer.

### *Facilité de crédit*

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2018), renouvelable sur une base annuelle, est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2019, il n'y avait pas de solde impayé (aucun en 2018). Un projet à Cuba financé par AMC nécessite une lettre de garantie d'un montant de 500 \$, ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

## **11. Contributions du gouvernement**

Comme expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.



## 12. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs engagés dans les six (six en 2018) bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	<b>1 646</b>	1 565
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	<b>860</b>	1 006
Une vie sans violence	<b>7</b>	20
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	<b>146</b>	151
Autonomisation économique des femmes	<b>199</b>	263
Autres	<b>623</b>	458
	<b>3 481</b>	3 463
Alloué par :		
Services de soutien	<b>3 481</b>	3 463

## 13. Instruments financiers

### *Justes valeurs*

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer aux notes 4 et 6 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

### *Risque de placement*

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers dû au cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt et autre risque de prix. CARE Canada est exposé au risque de change et le risque du taux d'intérêt.

### *Risque de change*

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêt et de devises étrangères. CARE Canada a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Toutefois, CARE Canada s'appuie sur des pratiques de gestion de trésorerie prudentes afin de minimiser son exposition au risque de change.

### 13. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de change (suite)*

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2019		2018	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	8 766	3 971	11 381	5 764
Livres sterling	312	277	2 847	—
Euros	1 513	644	1 196	383
CFA du Tchad	2 073	3 312	3 931	4 720
Pesos cubains	8	3	3	2
Roupiés indonésiennes	353	430	91	154
Shillings kényans	910	1 498	882	2 043
Kwachas zambiens	246	606	625	1 011
	<b>14 181</b>	<b>10 741</b>	20 956	14 077

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

### 14. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscaux ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscaux d'un montant de 4 263 \$ (3 706 \$ en 2018). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

## 15. Activités abandonnées

Suite au 30 juin 2019, CARE Canada a abandonné ses opérations outre-mer en Indonésie. Les opérations ont été transmises à Yayasan CARE Peduli, une filiale de CARE International. Le résultat net des activités abandonnées est inclus dans l'état des résultats. CARE Canada n'a pas reçu de compensation pour la transition mentionnée ci-haut.

Le soutien et revenus et les dépenses liées aux activités abandonnées ce soulève à 5 178\$ (1 762\$ en 2018) et 5 181\$ (1 746\$ en 2018) respectivement et sont détaillés ci-dessous :

	<b>2019</b>	2018
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Soutien et revenus</b>		
Apports canadiens	<b>477</b>	—
Apports d'organismes multinationaux	<b>28</b>	—
Apports des membres de CARE International	<b>4 545</b>	1 522
Divers et revenu de placement	<b>128</b>	240
	<b>5 178</b>	1 762
<b>Dépenses</b>		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	<b>3 593</b>	48
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	<b>974</b>	853
Une vie sans violence	—	56
Autonomisation économique des femmes	<b>296</b>	389
Autres	<b>316</b>	399
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	<b>2</b>	1
	<b>5 181</b>	1 746
<b>(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>(3)</b>	16